



**Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA)
de la MRC de Témiscamingue
ayant eu lieu le 11 juillet 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT**

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
M. Mychel Tremblay, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Notre-Dame du Nord
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT
M. Mario Perron, producteur bovin

Sont absents :

Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT
M. Jocelyn Ouellet, producteur de petits fruits et agrotransformateur
M. Éric Dubuque, producteur laitier
M. Louis-Philippe Dénomme, producteur bovin et forestier

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants.

2. Lecture de l'ordre du jour du 11 juillet 2013

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, deux points ont été rajoutés dans autres affaires (point 10) :

- 10.1. Partenaires financiers – PDZA
- 10.2. Présence des membres aux rencontres du CMAA

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 18 avril 2013 et suivi

Le compte rendu de la rencontre du 18 avril 2013 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires. Des modifications seront apportées à la version acheminée suite à la rencontre de ce soir. La version finale sera acheminée par courriel aux membres du CMAA et sera mise en ligne sur le site web de la MRCT dès que les corrections auront été apportées.

Suivi

Si on réfère au compte rendu de la rencontre du 18 avril 2013, les suivis qui doivent être réalisés sont prévus dans les points inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

4. Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL)

Mise en contexte

La recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT par le CMAA a été analysée lors de la séance tenue le 15 mai dernier. La recommandation a été acceptée à l'unanimité tel que présentée, conditionnellement au respect des dispositions de la loi en la matière soit la *Loi sur les compétences municipales*. Une vérification a été effectuée auprès du MAMROT afin de s'assurer que cette disposition est légale. La MRCT a reçu la confirmation que la résolution respecte le cadre légal de la loi.

Le fonds s'appellera maintenant le *Programme d'aide au démarrage d'entreprise agricole (PADEA)*. Une procédure a été établie et figure sur le document annexé que Mme Jacques présente. Dans les prochaines semaines, une demande sera acheminée auprès de la SDT afin de leur proposer un rôle qu'ils auront au niveau de la transaction des fonds dans le but de respecter la *Loi sur les compétences municipales*. Lorsque la MRCT aura en main l'ensemble des confirmations nécessaires, des communications appropriées seront réalisées afin de faire connaître cette mesure auprès des entreprises et intervenants concernés.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et sont ravis de constater que tout sera mis en place ce qui permettra ainsi d'offrir une mesure d'aide complémentaire à la relève agricole.

Rappel de la recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT

Que la MRC de Témiscamingue élargisse le Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières et le mette à la disposition de toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue à partir du 1^{er} janvier 2013. Prendre note que l'entreprise devra fournir les pièces justificatives suivantes : une copie du compte de taxe et du crédit octroyé par le MAPAQ via le programme de remboursement de taxes foncières ainsi qu'une copie de l'enregistrement de l'entreprise au MAPAQ (carte de producteur). Afin de s'assurer du respect du budget, le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué. Un même exploitant aura droit à une seule reprise au fonds et ne devra pas avoir bénéficié d'un revenu agricole au cours des 3 dernières années précédant sa demande. La MRC transigera les fonds avec le CLD suite à une entente intervenue entre les deux parties concernées.

5. Politique de souveraineté alimentaire

Mise en contexte

Le 16 mai dernier, le gouvernement du Québec rendait publique sa Politique de souveraineté alimentaire¹, une politique grandement attendue par toute l'industrie. Elle fait suite à de nombreuses consultations et travaux réalisés au cours des dernières années.

Lors de la séance ordinaire du conseil des maires de la MRCT tenue le 19 juin dernier, les maires demandent aux membres du CMAA de se positionner à l'égard de la Politique de souveraineté alimentaire.

¹ Le document intégral est disponible sur le site internet du MAPAQ au lien internet suivant :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Publications/Pages/Details-Publication.aspx?guid={58e6f3f8-c542-4bde-9529-3236234c82c0}>

Discussions

La prise de position du CMAA sera l'occasion de faire des demandes et de faire valoir nos attentes en tant que territoire. On ne peut pas être contre la vertu des trois grands objectifs et des quatre axes contenus dans la politique mais les membres se demandent comment ce sera appliqué et la façon dont on tiendra compte des particularités des régions. Sachant qu'il s'agit d'un chantier faisant référence à de grandes orientations, les membres se demandent quels seront les actions concrètes mises de l'avant. Encourager la pluralité des modèles de production est un exemple d'action concrète que les membres souhaitent qui soit mis de l'avant.

Les membres souhaitent se donner des critères et des balises pour prendre position. Mme Corriveau propose de travailler sur une proposition de prise de position du CMAA ce qui est accepté par l'ensemble des membres présents. La proposition sera présentée lors de la prochaine rencontre du CMAA prévue début septembre pour discussion et prise de position par l'ensemble des membres.

Dans ce contexte, les membres du CMAA prendront un plus long délai pour se positionner en lien avec ce dossier.

6. Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents

Mise en contexte

Lors de la sortie de la Politique de souveraineté alimentaire, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation entendait déposer deux projets de loi modifiant la *Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents* et la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

Dans les notes explicatives du projet de loi, on peut y lire ceci : *Ce projet de loi modifie la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents en ce qui a trait aux exigences imposées pour être considéré comme résident québécois et à celles imposées aux non-résidents qui ont l'intention d'acheter une terre agricole en vue de s'établir au Québec. Dorénavant, il sera exigé de séjourner au Québec pendant 36 mois au cours des 48 mois précédant ou suivant l'acquisition, selon le cas, et d'obtenir au cours de ces 48 mois la citoyenneté canadienne, le cas échéant. Il prévoit de nouveaux critères d'analyse des demandes d'autorisation d'acquisition de terres agricoles par des personnes qui n'ont pas l'intention de s'établir au Québec. Enfin, il fixe une limite à la superficie totale de terres agricoles dont la Commission de protection du territoire agricole du Québec peut autoriser l'acquisition au cours d'une année par des personnes qui n'ont pas l'intention de s'établir au Québec.*

Lors de la séance ordinaire du conseil des maires de la MRCT tenue le 19 juin dernier, les maires demandent aux membres du CMAA de se positionner à l'égard du projet de loi n° 46 soit la loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents.

Discussions

Les membres sont d'avis que ce projet de loi ne s'attaque pas au vrai problème soit les fonds spéculatifs en lien avec le système bancaire. Ils ont le sentiment que le projet de loi est écrit comme si le problème provenait de propriétaires privés. Le Témiscamingue est une région limitrophe avec l'Ontario. Dans la version actuelle du projet de loi, on viendrait limiter des transactions potentielles avec d'éventuels acheteurs provenant de cette province. Les membres souhaitent de la modulation au sein de ce projet de loi. Des mesures permettant davantage de soutien à la relève agricole afin de favoriser le transfert d'entreprise pourraient être des pistes d'actions potentielles à développer ou encore explorer d'autres modèles de transfert qui pourraient être applicables à la situation du Témiscamingue et du Québec. Pour

plusieurs producteurs, le fonds de terre est leur fonds de pension donc ils souhaitent avoir un prix de vente intéressant tout en assurant le transfert et la pérennité du secteur sur un territoire donné.

Les membres souhaitent poursuivre leur réflexion jusqu'à la prochaine rencontre du CMAA prévue début septembre pour discussion et prise de position par l'ensemble des membres.

Dans ce contexte, les membres du CMAA prendront un plus long délai pour se positionner en lien avec ce dossier.

7. Dossier de l'abattage

Mise en contexte

Une version préliminaire de l'étude sur l'abattage pour commentaires a été acheminée par la SDT à l'ensemble du comité de suivi le 31 mai dernier. La MRCT a fourni ses commentaires à la SDT en lien avec la version reçue le 12 juin. Le 11 juillet, la MRC a reçu par courriel la version finale du rapport. Une copie a été remise aux membres du CMAA au début de la rencontre.

Le 10 juin, des représentants de la MRCT et de la SDT ont eu une rencontre sur le dossier de l'abattage avec des partenaires de l'Ontario (élus, représentant d'une association de producteurs, représentant du ministère de l'Agriculture de l'Ontario). Les grandes lignes de l'étude sur l'abattage ont été présentées et des échanges entre les personnes présentes ont suivies. La conclusion à laquelle les personnes présentes en sont arrivées est que la solution pour répondre aux besoins locaux et régionaux n'est pas à court terme la construction d'un nouvel abattoir, les volumes et les moyens étant insuffisants. La solution la plus simple et la moins coûteuse serait d'harmoniser les normes sur l'abattage entre les deux provinces (Québec et Ontario), notamment en ce qui a trait aux abattoirs sous inspection provincial. Les éléments suivants ont été considérés dans ce constat :

- Il y a actuellement une surcapacité d'abattage dans les abattoirs provinciaux de l'Ontario et deux projets d'abattoirs fédéraux sont à l'étude.
- L'abattoir de Belle-Vallée a de nouveaux propriétaires où ces derniers pourraient avoir de l'intérêt à travailler avec les producteurs québécois (vérifications et démarches à venir).
- Le maire de New Liskeard, M. Carman Kidd, nous a appris que la ministre de l'Agriculture de l'Ontario, l'honorable Kathleen Wynn, serait intéressée à travailler le dossier d'harmonisation des normes sur les abattoirs avec le ministère de l'Agriculture du Québec.

Les gens de l'Ontario ont donc acheminée une demande officielle à leur ministre de l'Agriculture et la MRC a fait de même concernant le ministère de l'Agriculture du Québec. La demande consiste à valider l'intérêt des deux partis pour la tenue d'une rencontre afin de trouver une solution simple et rapide à cette problématique.

La MRC attend un suivi à l'égard de ce dossier.

Discussions

Concernant l'étude sur l'abattage, les membres du CMAA souhaitent en prendre connaissance dans un premier temps. Ils se positionneront concernant les suites à donner lors de la prochaine rencontre prévue début septembre.

En ce qui a trait l'harmonisation des normes sur l'abattage entre les deux provinces (Québec et Ontario), les membres sont d'avis de la pertinence de ces actions. Ils souhaitent également que la rencontre ait lieu à court terme et ce, afin de trouver et mettre en application une solution à la problématique de l'abattage.

Recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT

Que la MRC de Témiscamingue fasse les représentations nécessaires auprès du ministre de l'Agriculture du Québec en lien avec la tenue d'une rencontre à court terme avec la ministre de l'Agriculture de l'Ontario concernant l'harmonisation des normes d'abattage entre les deux provinces.

8. Retour sur la présentation de la mission exploratoire en France sur les débouchés en transformation du bœuf ainsi que sur l'état d'avancement des différents projets travaillés par le créneau d'excellence ANPB et la station de recherche

Mise en contexte

Le 12 juin dernier, une activité a eu lieu à la station de recherche de Notre-Dame du Nord et avait pour but de présenter la mission exploratoire en France sur les débouchés en transformation du bœuf ainsi que l'état d'avancement des différents projets travaillés par le créneau d'excellence Agriculture nordique axée sur la production bovine (ANPB) et la station de recherche. Les membres du CMAA étaient invités à participer ainsi que les élus de la MRC. Les participants ont grandement apprécié l'ensemble des informations présentées ainsi que la pertinence d'une telle activité puisque les retombées des actions, projets et dossiers sont souvent méconnus et gagnent à être diffusés. Un résumé des présentations réalisées sera acheminé à l'ensemble des membres du CMAA et élus lorsque Mme Jacques les aura reçus.

Discussions

Les membres qui ont assisté à l'activité ont grandement apprécié et souhaitent être tenus informés en continu des développements à l'égard des projets travaillés, tant pour le créneau d'excellence ANPB que la station de recherche. Mme Jacques s'engage à leur acheminer toute nouvelle information au moment jugé opportun.

9. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

9.1. Retour sur les séances d'information publiques (22 au 25 avril 2013)

Mise en contexte

Des séances d'information publiques en lien avec la démarche du PDZA ont eu lieu du 22 au 25 avril dernier sur le territoire du Témiscamingue (Lorrainville, Témiscaming, Latulipe-et-Gaboury, Guérin). Rappelons que ces séances d'information publiques étaient organisées afin de répondre à certaines demandes issues des élus municipaux, citoyens et intervenants qui souhaitaient avoir plus d'information en lien avec la démarche. Les producteurs agricoles et forestiers n'ayant pu assister à la rencontre d'information du 12 mars dernier pouvaient se joindre à l'une ou l'autre de ces séances. L'objectif de ces séances était d'expliquer en quoi consiste la démarche du PDZA, ses objectifs, ses étapes, ses résultats attendus ainsi que des exemples concrets tirés de l'expérience vécue dans les autres MRC du Québec qui ont réalisé un PDZA.

Le taux de participation a été relativement faible mais il a été possible de recueillir des commentaires pertinents et certains participants se sont montrés intéressés à assister aux consultations à venir.

Discussions

Les membres du CMAA avancent que les taux de participation faible aux diverses séances d'information est devenue chose commune et diverses raisons peuvent en être la cause. Toutefois, ils sont d'avis qu'on ne pourra pas se faire reprocher de ne pas avoir diffusé l'information et de donner l'opportunité aux acteurs concernés de s'informer sur la démarche.

9.2. Suivi – liste et acquisition de données

Mise en contexte

Une liste des données disponibles et à acquérir a été établie. Des vérifications sont actuellement en cours afin de bonifier cette liste et de procéder à l'acquisition des données auprès des organisations respectives en fonction des informations à recueillir et des besoins dans le cadre du présent exercice. Lors des contacts réalisés, des validations sont également faites à l'égard de rapports et d'études existants qui pourraient servir. Rappelons que l'ensemble de ces informations serviront à établir le portrait qui sera réalisé dans un premier temps. Jusqu'à maintenant, Mme Jacques confirme qu'elle a une bonne collaboration de la part de l'ensemble des organisations contactées.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA s'il y a quoi que ce soit.

9.3. Suivi – mandat de Progigraph (historique, cartographie et traitement des données, inventaire terrain)

Mise en contexte

Une rencontre de suivi de l'état d'avancement du mandat de la firme Progigraph a eu lieu le 29 mai dernier. Rappelons que la firme a le mandat suivant :

- Compilation de documents historiques afin de réaliser l'historique des usages des terres agricoles (en 2014, il pourrait être possible de créer des outils de consultation qui seront disponibles au public);
- Compilation des données existantes en format numérique qui permettront de contribuer à la réalisation de l'état de situation.

Du côté de l'historique, plus de documents ont été répertoriés que les besoins que nous avons au départ ce qui permettra de faire un exercice plus approfondi. De plus, certains documents et cartes remontent au début des années 1900. Des projets futurs pourront être développés (projets éducatifs et exposition par exemple) afin de transmettre ces informations et les rendre disponibles.

Pour ce qui est des données existantes, le recueil des informations est en cours et la compilation se fera au cours des prochains mois ce qui servira par la suite à la réalisation du portrait.

Lors de cette même rencontre, il a également été question de l'inventaire terrain qui avait été mis sur la glace il y a quelques mois. Finalement, l'inventaire terrain sera réalisé mais en deux temps soit à l'année 1 (2013) pour l'identification de potentiels bruts et à l'année 2 (2014) afin de raffiner les potentiels qui auront été identifiés suite aux validations terrain. Une proposition est en cours d'élaboration par la firme afin de préciser le tout (nombre de parcelles, méthodologie, procédure à suivre,...), identifier le nombre de personnes que nous aurons besoin et le budget s'y rattachant. Suite aux informations reçues, la MRCT

devra procéder à l'embauche du personnel nécessaire ce qui permettra de réaliser les inventaires à compter du début août si cela est possible.

Mme Jacques s'engage à tenir informer les membres du CMAA du mandat de Progigraph au moment jugé opportun en fonction de l'état d'avancement et de l'évolution des prochaines semaines.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA des suites.

9.4. Suivi – planification stratégique territoriale

Mise en contexte

Rappelons que la démarche prospective est un outil de proaction qui permet, dans un premier temps, d'identifier, d'analyser et de décrire les forces de changements qui sont susceptibles d'avoir le plus d'impact sur le territoire et, dans un deuxième temps, d'explorer les pistes d'actions qui offrent le plus d'avantages pour assurer l'adaptation au nouveau contexte qui émerge. Il est visé que la démarche soit complétée pour février 2014. Certains éléments liés au diagnostic et à l'identification de pistes d'action pour le PDZA pourraient être traités à l'intérieur de cette démarche.

En l'absence de Mme Jacques, M. Tremblay a assisté à la rencontre d'information tenue le 30 avril, rencontre à laquelle la firme était présente afin d'expliquer en quoi consiste cette planification stratégique territoriale. Suite à cette rencontre, Mme Jacques a fait le point avec M. Tremblay qui a jugé bon que la MRCT s'implique par l'entremise du PDZA étant donné que les informations liées à cette démarche pourront servir d'intrant au PDZA. Mme Jacques fera donc partie de l'équipe territoriale pour les suites à donner à la démarche de prospective et ce, afin de s'assurer d'une complémentarité au niveau du PDZA et voir les zones de collaboration possibles afin de maximiser le tout dans le cadre des deux démarches.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 30 mai et a permis de cibler les secteurs d'activités qui seront à l'étude dans le cadre de la démarche. Il a été confirmé que l'agroalimentaire fera partie de l'un des six pôles analysés les autres étant tourisme et culture, manufacturier, services de proximité, forêt et énergie.

Une séance de travail est prévue le 26 septembre toute la journée ainsi que le 27 septembre en avant-midi. La rencontre portera sur la validation de la segmentation, la capacité des organisations de ce domaine d'activité à se regrouper et à réaliser des projets collectifs créateurs de valeurs ainsi que les influenceurs dominants dans chaque domaine. Mme Nadia Bellehumeur, responsable de la démarche à la SDT, m'a contacté car elle souhaite avoir une ou deux personnes du CMAA, outre Mesdames Jacques et Richer, lors de cette séance de travail. Mme Jacques souhaite donc savoir si des membres sont intéressés à faire partie de cette séance de travail.

Mme Jacques s'engage à tenir informer les membres du CMAA au moment jugé opportun.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté. Certains membres sont intéressés à participer à cette séance de travail mais souhaitent savoir s'il est préférable de participer à toute la séance ou s'il est possible d'assister uniquement à ce qui concerne l'agroalimentaire. Mme Jacques fera les vérifications auprès de Mme Bellehumeur et assurera le suivi auprès des membres du CMAA pour valider qui participera.

9.5. Suivi – liens avec le Plan d’affectation du territoire public

Mise en contexte

Rappelons que le 11 avril dernier, le comité technique et de gestion du PDZA a eu une rencontre avec un intervenant du MRN, soit M. Pascal Martel qui est responsable régional de la planification territoriale et de l’aménagement du territoire. La rencontre avait pour but de mieux comprendre en quoi consiste le Plan d’affectation du territoire public (PATP)² et les types de potentiel qu’on retrouve en territoire public identifiés par le MRN, notamment au niveau acéricole et bleuetière. La rencontre a porté principalement sur le potentiel acéricole puisque M. Martel est le conseiller du MRN qui s’occupe de cette production. Concernant le potentiel bleuet, une autre rencontre pourrait être faite dans un 2^e temps avec le conseiller du MRN qui s’occupe de cette production. Le PDZA se penche sur tout ce qui concerne la zone agricole mais il pourrait être possible de tenir compte des potentiels acéricoles et bleuetières qu’on retrouve en terres publiques puisqu’il pourrait s’agir de potentiel de développement pour le Témiscamingue.

La 2^e rencontre qui portera spécifiquement sur le bleuet se tiendra le 18 juillet prochain à Rouyn-Noranda et aura pour but de présenter les potentiels présents et ce qui a été fait jusqu’à maintenant pour identifier les potentiels. De plus, il sera question de l’identification des étapes à réaliser et à venir pour raffiner les potentiels.

Concernant le potentiel acéricole, le MRN est à terminer un travail de raffinement de ce potentiel qui devra, par la suite, être soumis pour approbation à l’unité de gestion du MRN. Ensuite, les résultats seront acheminés à la MRCT soit des statistiques, des données et des cartes. Sur les cartes, nous aurons tous les potentiels validés terrain, des potentiels représentant des secteurs contenant plus de 80% d’érable à sucre. Par la suite, nous pourrions évaluer si le niveau d’information répond à nos besoins dans le cadre du PDZA sinon on évaluera avec le MRN comment raffiner le tout.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et souhaitent être tenus informés des suites de la rencontre.

9.6. Rédaction

Mise en contexte

Mme Jacques informe les membres du CMAA qu’en vue de son départ en congé maternité prévu au début de l’automne (fin octobre – début novembre), la coordination de la démarche du PDZA ainsi que la tâche de rédaction seront donnés à contrat par la MRCT et ce, dans le respect des règles en lien avec l’octroi des contrats municipaux. Il est souhaité que la firme ou la personne entre en poste à compter du début septembre ce qui permettra le transfert de dossier avant le départ de Mme Jacques. La rédaction débutera à compter de ce moment au lieu du mois de mai tel que prévu au plan de travail.

² Information tirée du site internet du MRN – Définition d’un PATP : Le PATP est un outil de planification utilisé par le gouvernement pour déterminer et véhiculer ses orientations en matière d’utilisation et de protection des terres et des ressources du domaine de l’État. Le MRN prépare des plans d’affectation pour la plupart des régions administratives du Québec. Ces plans fournissent un portrait global et une vision à long terme de l’utilisation du territoire public. Le PATP guide les actions des différents utilisateurs du territoire public. Il favorise une meilleure cohérence des différentes interventions sur le territoire, dans une perspective de gestion intégrée des terres et des ressources. Il contribue ainsi à prévenir les conflits d’usages. Les PATP sont le résultat d’un consensus établi par les ministères et organismes gouvernementaux concernés, avec la contribution des acteurs des milieux régional et local et des communautés autochtones.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA des suites.

9.7. Suivi – complémentarité avec les autres démarches territoriales

Mise en contexte

Rappelons que le PDZA doit être complémentaire aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou la région (vision stratégique et plan d'action de la MRCT, schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCT, planification stratégique du Témiscamingue, plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue,...). Au cours des dernières semaines, Mme Jacques a participé à certaines rencontres afin de s'assurer de la complémentarité entre les démarches en cours et le PDZA donc voici un bref résumé des participations réalisées.

Le 22 mai dernier, Mme Jacques a participé à un groupe de discussion en lien avec la démarche du Plan directeur de l'eau (PDE), démarche sous la responsabilité de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT). La rencontre avait pour but d'identifier de nouvelles actions qui permettront de répondre, sur un horizon de 5 ans, aux objectifs fixés lors d'une consultation précédente et qui touchent le domaine agricole. Voici les étapes à venir en lien avec cette démarche : valider la forme et le contenu du PDE à l'été 2013, présentation et validation au grand public du contenu complet du PDE à l'automne 2013 (à confirmer) et validation finale par le comité de concertation élargi (experts, membres du conseil d'administration de l'OBVT, autochtones,...) pour un dépôt en décembre. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'action s'effectueront sur une période de 5 ans suivant le dépôt final du plan.

Le 4 juillet dernier, Mme Jacques a participé à une rencontre initiée par l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie en collaboration avec la direction régionale du MAPAQ, rencontre à laquelle des intervenants de différentes organisations ont participé. L'objectif de la rencontre était d'échanger sur les possibilités de projets à portée collective à travailler dans le cadre du Plan d'action de l'approche régionale (PAAR). Ce plan est sujet à du financement dans le volet 3 du programme Prime-Vert du MAPAQ. La diversité des intervenants présents (groupes conseils agricoles, MAPAQ, MDDEFP, OBVT, MRC, UPA) visait non seulement à susciter des idées de projet mais aussi permettre de dégager un consensus sur les projets à prioriser dans le cadre de plusieurs plans d'actions élaborés en région dont le PAAR et les plans directeurs de l'eau. Le volet 3 du programme Prime-Vert a été présenté et expliqué ainsi que des projets acceptés et refusés au MAPAQ. Par la suite, un échange sur des projets potentiels a suivi. Une 2^e rencontre aura lieu à l'automne où les projets potentiels devront avoir été précisés afin d'évaluer, de façon concertée, les projets qui vont figurer au plan d'action du PAAR.

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite, tout comme d'autres acteurs rencontrés, dresser le portrait de la propriété foncière régionale afin de produire une représentation cartographique de la situation. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de rumeurs d'achat et de vente de terres dans la région, et de l'arrivée potentielle de nouveaux joueurs dans le marché foncier. L'acquisition et la concentration de terres sont des enjeux qui concernent l'ensemble du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Prendre note que cette étude ne porte pas uniquement sur les terres à vocation agricole mais aussi sur les terres à vocation forestière, minière, industrielle, récréotouristique/villégiature ou autres. La recherche nécessite d'abord une collecte de données, données que la MRC peut disposer. Ces données seront par la suite transférées sur une carte qui permettra de saisir géographiquement la réalité étudiée. Un colloque suivra en novembre

afin de présenter les résultats du portrait. Suite à la réalisation du portrait, des expériences ailleurs au Québec seront documentées et évaluées. À terme, il est souhaité réaliser un projet pilote sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue sur la façon de se réapproprier le territoire.

Discussions

Les membres du CMAA accueillent favorablement le compte rendu présenté et souhaitent être tenus informés des suites en lien avec ces différentes participations.

10. Autres affaires

10.1. Partenaires financiers – PDZA

Dans le cadre de la démarche du PDZA en lien avec le budget initial, d'autres partenaires financiers doivent être approchés afin de finaliser la recherche de financement nécessaire permettant de réaliser de la démarche en totalité telle que prévue au départ. La MRC a eu la confirmation que Desjardins va contribuer à une hauteur de 25 000\$ et est en attente de la confirmation officielle d'un autre partenaire financier. Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA de la réponse de l'autre partenaire financier approché dès réception. Les membres du CMAA sont d'avis que ces partenaires vont demeurer que financiers et ne seront aucunement décisionnel puisque la structure de fonctionnement (composition et rôle des comités) est déjà établie. Toutefois, ils pourront participer aux diverses consultations qui auront lieu ultérieurement au même titre que les autres partenaires.

10.2. Présence des membres aux rencontres du CMAA

Les membres du CMAA présents déplorent l'absence de certains membres à la rencontre. Ils sont d'avis qu'on tente d'avoir un comité représentatif donc l'apport de tous est important lors des rencontres. Mme Jacques fera une vérification auprès des absents pour valider leur intérêt à poursuivre leur mandat pour l'année 2013.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 4 septembre 2013 à 19h30, dans les bureaux de la MRC.

12. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 22h30.

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca



(MRCT, 25 juillet 2013 / mj)